

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON**Séance du 4 avril 2023**

Date de convocation : 30 mars 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16 Procurations : 3 Votants : 19

L'an deux mille vingt-trois, le 4 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Frédéric TABONE, Edith GRAVELEAU.EXCUSÉS : Alexandre LARRUHAT, Bérénice DABAN, Olivier CHARRETPROCURATIONS : Alexandre LARRUHAT à Jean-Marc DOURAU, Bérénice DABAN à Audrey VANHOOREN, Olivier CHARRET à Marc CANTONSecrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI**DÉLIBÉRATION N° 2023-19 :
Commune : Affectation des résultats 2022**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Marc CANTON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	136 714.83
- un excédent reporté de :	220 993.11
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	357 707.94
- un déficit d'investissement de :	-134 198.70
- un déficit des restes à réaliser de :	-67 526.40
Soit un besoin de financement de :	201 725.10

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	357 707.94
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	201 725.10
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	155 982.84
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : Déficit	134 198.70

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, Marc CANTON

